

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1012
14 mars 2006

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE DOUZIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève
le mardi 14 mars 2006, à 10 h 15

Présidence: M. PARK In-kook (République de Corée)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 1012^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Les orateurs suivants sont inscrits sur la liste: Chili, Chine et Fédération de Russie.

Avant de leur donner la parole, je voudrais faire une brève déclaration. Aujourd'hui, la Conférence du désarmement commence la dernière semaine de délibérations sous ma présidence. Comme je vous en ai informés la semaine dernière, j'aimerais vous présenter un document officiel intitulé «Compilation des propositions et observations sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour», qui vise à rendre compte des principaux thèmes examinés lors des séances plénières tenues sous la présidence de la République de Corée.

Le débat approfondi sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour nous a poussés à établir une compilation des différentes suggestions et propositions faites pendant les séances plénières. J'ai essayé dans cette compilation de reprendre les points ou arguments essentiels se rapportant au thème principal lié aux points de l'ordre du jour examinés, en me servant de citations des 81 déclarations faites au 9 mars, date de notre dernière séance.

Vous noterez que, pour les déclarations prononcées dans une langue autre que l'anglais, les extraits figurant dans la compilation sont des traductions non officielles. Vous noterez également que, pour votre commodité, j'ai regroupé par rubriques les extraits se rapportant à des sujets similaires, suivant les lignes directrices que j'ai suggérées lors de nos dernières séances.

J'espère que ce document officiel sera utile pour la poursuite des débats sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour, ainsi qu'à titre de référence par la suite. Par ailleurs, sachez que des modifications pourront être apportées à la compilation actuelle, ou même des ajouts, si des faits nouveaux surviennent d'ici la dernière séance tenue sous ma présidence.

À la fin de la dernière séance plénière, le jeudi 9 mars, j'ai fait une déclaration au sujet de la pratique consistant à donner lecture du message des femmes qui participent au séminaire annuel tenu à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Dans cette déclaration, j'ai demandé aux Collaborateurs de la présidence de se pencher sur la question de savoir quelle serait la meilleure méthode possible pour permettre une participation plus constructive de la société civile aux travaux de la Conférence du désarmement, d'ici la fin de la session de 2006. Puisqu'il faudra un certain temps avant d'avoir le compte rendu de la présente séance, je vais faire distribuer, à toutes fins utiles, l'extrait de ma déclaration concernant cette proposition.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Chili, M. Juan Martabit.

M. MARTABIT (Chili) (traduit de l'espagnol): Monsieur le Président, la délégation chilienne tient à vous réitérer ses félicitations pour l'excellent travail que vous avez fait. Je présenterai aujourd'hui quelques brèves observations au sujet de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et sur leur destruction, que je n'ai pu malheureusement pas faire la semaine dernière. Le Chili est partie à cet instrument fondamental dans le domaine du droit du désarmement et du droit humanitaire. À ce titre, nous avons évalué les progrès réalisés depuis son entrée en vigueur, il y a sept ans. Nous pensons que l'initiative d'Ottawa a abouti et que la façon dont elle a été mise en œuvre devrait être une leçon pour la Conférence

(M. Martabit, Chili)

du désarmement. Les liens qui existent entre les 149 États parties et la société civile constituent un exemple à suivre.

Selon ma délégation, la Conférence ne peut connaître sans cesse des situations du genre de celle qu'elle a connue la semaine dernière à l'occasion de la Journée internationale de la femme. Nous ne pouvons empêcher la société civile de s'exprimer. Les États membres de cette instance ont le droit de bénéficier des contributions et compétences des ONG, et nous nous félicitons bien sûr de l'annonce que vous venez de faire au sujet du document que vous présentez.

Les mesures prises dans ma région, l'Amérique latine, en application de la Convention ont été percutantes. Dès 1998, les pays du Mercosur, ainsi que le Chili et la Bolivie, ont déclaré la région zone exempte de mines antipersonnel. L'Organisation des États américains (OEA) a poursuivi dans la même direction, favorisant l'extension de cette initiative à l'hémisphère tout entier. Le 15 février, nous avons pris note de la ratification de cet instrument par Haïti. Actuellement, mon pays, ainsi que le Guatemala et l'Argentine travaillons activement au sein des Comités permanents de la Convention. La Colombie, le Mexique, le Nicaragua et le Pérou ont fait de même dans le passé. En ce qui concerne la coopération et l'assistance internationale, le Chili et l'Argentine ont mis sur pied un groupe de travail chargé de faire connaître à la population vivant dans les zones frontalières les risques d'accidents dus à des mines. Dans le contexte de la transparence multilatérale, les deux pays ont examiné la possibilité d'inclure dans leurs rapports nationaux une description des plans concernant l'utilisation des mines conservées pour les besoins de la formation. Enfin, je tiens à vous informer que, le 28 février dernier, une nouvelle opération de déminage humanitaire a été réalisée dans l'altiplano chilien, à la frontière avec l'Argentine, en présence des autorités nationales du Chili, de l'Argentine et de la Bolivie.

Malgré les avancées de la Convention, il reste encore beaucoup à faire. Cet instrument doit progresser sur la voie de la pleine universalisation, et le déminage des régions affectées doit se poursuivre, ainsi que l'assistance aux victimes de ce fléau. Le fait qu'à partir de 2009 les délais viendront rapidement à échéance pour quelques États parties confèrent à cette situation un caractère encore plus urgent. Nous sommes convaincus que la volonté des États affectés de résoudre cette question, les contributions constantes et généreuses, reconnaissons-le, des pays donateurs et le travail inlassable de l'ONU et d'organisations telles que le Comité international de la Croix-Rouge, la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres et l'Appel de Genève faciliteront l'accomplissement de cette tâche difficile.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur du Chili pour sa déclaration. Le prochain orateur sera l'Ambassadeur de Chine, M. Cheng Jingye.

M. CHENG (Chine) (traduit du chinois): Nous avons reçu hier avec beaucoup de plaisir l'ouvrage intitulé *Safeguarding Space Security: Prevention of an Arms Race in Outer Space* (Préserver la sécurité spatiale: prévention d'une course aux armements dans l'espace) distribué à toutes les délégations par l'UNIDIR. Comme nous le savons tous, en mars de l'année dernière, la Chine, la Russie, l'UNIDIR et la Fondation Simons du Canada ont organisé conjointement une conférence internationale sur le thème «Préserver la sécurité spatiale: prévention d'une course aux armements dans l'espace» lors de laquelle il y a eu des débats approfondis sur des questions liées à l'espace. De nombreux participants ont exprimé des opinions incisives et des idées originales qui ont certainement favorisé une analyse plus approfondie de la question de l'espace.

(M. Cheng, Chine)

Cet ouvrage contient une compilation générale des déclarations des délégations ainsi que le rapport de la conférence, faisant ainsi mieux connaître la conférence à la communauté internationale et encourageant la recherche sur la question de l'espace. Sa publication est arrivée au bon moment. Nous sommes certains que cet ouvrage, ainsi que la deuxième version de la compilation d'observations et suggestions concernant le document de travail de la Conférence du désarmement sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace (CD/1679), récemment présentée par la Chine et la Russie, constitueront une base importante pour le débat de la Conférence du désarmement sur la question de l'espace cette année.

Au nom du Gouvernement chinois, je voudrais exprimer notre gratitude à l'UNIDIR pour les grands efforts qu'il a déployés aux fins de la compilation et de la publication de cet ouvrage et le remercier pour sa contribution à la promotion de la question de l'espace.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de Chine pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, M. Valery Loschinin.

M. LOSCHININ (Fédération de Russie) (traduit du russe): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour la compilation qui a été publiée. Vous avez accompli là, ainsi que vos assistants, une tâche majeure et très importante. La collecte des déclarations les plus percutantes faites par de nombreuses délégations est une tâche importante et utile pour nous tous. C'était là une initiative courageuse. Nous aimerions vous féliciter pour votre succès, car nous sommes pleinement convaincus qu'il sera fait appel à ce document. C'est un document très nécessaire qui sera pour nous tous une sorte de manuel; nous pourrons à tout moment le consulter, ce qui nous permettra de nous synchroniser pour ainsi dire, surtout pour les travaux à venir de la Conférence du désarmement. C'est là aussi un bon exemple pour l'examen d'autres questions à l'ordre du jour – non pas l'ordre du jour, mais le fond même de nos débats.

Deuxièmement, je voudrais féliciter l'UNIDIR pour la publication d'un ouvrage fort intéressant et utile, ainsi que notre ami l'Ambassadeur de la République populaire de Chine pour la déclaration qu'il a faite à ce sujet. Il y a exactement un an, l'UNIDIR et la République populaire de Chine, avec le soutien de la Fondation Simons du Canada, ont organisé cette grande et importante conférence internationale dont parlait M. Cheng. La Russie y a très activement participé. Comme vous le savez, un résumé des travaux de la Conférence a déjà été publié en tant que document officiel de la Conférence du désarmement. Il y est noté que la conférence de l'UNIDIR a rassemblé un grand nombre de participants: plus de 100 représentants officiels des États membres, ainsi que des universitaires, des spécialistes et des experts. Cet ouvrage résulte d'une certaine façon des travaux de la conférence.

Le débat a porté sur la question de savoir comment assurer l'utilisation stable et sûre de l'espace et des techniques de l'espace pour le bien de l'humanité tout entière dans la situation actuelle. Les idées présentées sur le concours spécifique que pourrait apporter la Conférence du désarmement à la sécurité de l'espace présentent pour nous, membres de la Conférence, un intérêt particulier. À notre avis, ces idées seraient d'une grande importance pratique pour les travaux d'un comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace, qui devrait être reconstitué sous peu, nous l'espérons, dans le cadre d'un programme de travail équilibré pour la Conférence. C'est là une nécessité urgente. La conférence de l'UNIDIR a

(M. Loschinin, Fédération de Russie)

montré une fois de plus la place importante du problème de la prévention d'une course aux armements dans l'espace parmi les priorités des États dans le domaine de la sécurité internationale. Nous considérons que les données d'information figurant dans cet ouvrage seront très utiles pendant les débats thématiques sur la question de la prévention d'une course aux armements dans l'espace qui auront lieu pendant la session de 2006 de la Conférence du désarmement.

Je conviens avec l'Ambassadeur de Chine que cet ouvrage a été publié à un moment des plus opportuns, précisément à la veille de la conférence internationale ordinaire à Genève sur les questions de sécurité de l'espace, qui aura lieu dans deux semaines, les 30 et 31 mars. Cet ouvrage aidera certainement à cibler les travaux de la prochaine conférence, laquelle devrait selon nous se révéler très utile pour le débat autour des thèmes liés à la prévention d'une course aux armements dans l'espace qui aura lieu par la suite au sein de la Conférence du désarmement. Permettez-moi une fois encore de féliciter l'UNIDIR pour cet excellent ouvrage, qui nous sera à tous très utile.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de la Fédération de Russie pour sa déclaration et pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence et à mes collègues.

La liste des orateurs est épuisée pour aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Je la donne au représentant de l'Algérie, M. Hamza Khelif.

M. KHELIF (Algérie) (traduit de l'arabe): Monsieur le Président, je souhaite vous remercier pour la préparation du document informel sur les débats tenus autour des points 1 et 2 de l'ordre du jour. Je voudrais formuler quelques observations préliminaires sur ce document.

Tout d'abord, pour ce qui est de sa structure, ce document porte sur les questions suivantes: observations générales, activités visant à éliminer ou réduire les armes nucléaires, les principes de transparence, d'irréversibilité et de vérification, les doctrines militaires, le terrorisme nucléaire, et, enfin, un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires.

Lors des débats, nous nous sommes concentrés sur deux questions, à savoir les efforts faits par les États dotés d'armes nucléaires pour réduire leurs arsenaux nucléaires, puis la façon dont nous devons procéder pour parvenir au désarmement. J'aurais aimé que ces deux questions fassent l'objet de sections distinctes de ce document.

Nous notons que le point principal, à savoir le désarmement nucléaire, a été inclus sous la rubrique des observations générales, où il est fait référence à la déclaration prononcée par l'Iraq au nom du Groupe des 21 concernant la constitution d'un organe subsidiaire chargé de négocier le désarmement nucléaire. Nous aurions aimé que ces questions soient présentées sous une rubrique distincte et nous souhaiterions connaître la position d'autres États sur ce point.

Différentes délégations ont soulevé de nombreuses questions concernant les mesures à prendre à l'avenir pour parvenir au désarmement nucléaire. Je mentionnerai par exemple l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, les garanties de sécurité

(M. Khelif, Algérie)

négatives, la non-utilisation des armes nucléaires en première frappe, une convention interdisant l'emploi d'armes nucléaires, et l'élimination du rôle des armes nucléaires dans les politiques de sécurité. Ce ne sont là que des observations préliminaires. Nous ferons des observations plus complètes sur la teneur de ce document après l'avoir examiné plus en détail.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Algérie pour ses observations. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas le cas.

Cela conclut notre séance plénière. La prochaine séance plénière aura lieu le jeudi 16 mars 2006 à 10 heures, dans cette salle.

La séance est levée à 10 h 35.
